



Coalition pour un budget vert

Mémoire présenté au

**Comité permanent des finances de la Chambre des
communes *dans le cadre des consultations
prébudgétaires en prévision du budget de 2023***

Le 8 octobre 2022



Dans un monde aux prises avec de graves crises, y compris les conséquences de l'ouragan Fiona, il s'avère essentiel de s'attaquer aux crises du climat et de la biodiversité afin de bâtir une société équitable, carboneutre et respectueuse de la nature au bénéfice des générations actuelles et futures, au Canada et ailleurs.

Ce mémoire présente les **cinq recommandations principales de la Coalition pour un budget vert** pour le budget de 2023 :

- 1) **Faire progresser la mise en place d'un réseau électrique zéro émissions basé sur les énergies renouvelables** – Des étapes essentielles doivent être franchies vers les investissements majeurs que nécessitera la transformation de la production, du transport et de la demande d'électricité, y compris dans les communautés autochtones éloignées (**18 milliards de dollars plus 3 milliards de dollars d'avantages fiscaux sur 5 ans**);
- 2) **Vague de rénovation au Canada: un plan pour l'emploi et pour le climat** – Améliorer l'efficacité énergétique et le confort du parc immobilier résidentiel au Canada, y compris pour les ménages à faible revenu et les communautés autochtones, et perfectionner les compétences dans le secteur de la rénovation (en partenariat avec les provinces : **10 à 15 milliards de dollars par an pendant 10 ans**);
- 3) **Respecter les engagements du Canada en matière de protection des terres et des océans** – Intégrer la conservation menée par les communautés autochtones, le financement permanent de la protection et de l'intendance, la connectivité écologique et la collaboration des organismes non gouvernementaux (ONG) [**18 milliards de dollars sur 8 ans**];
- 4) **Faire progresser l'agriculture durable** – Des recommandations clés pour aider les producteurs et le Canada à donner l'exemple grâce à une agriculture durable et novatrice appuyée par un système alimentaire résilient et diversifié (**3,5 milliards de dollars sur 5 ans**);
- 5) **Institutionnaliser la justice environnementale** – Créer un Bureau de la justice environnementale (**130 millions de dollars sur 5 ans**) et diriger une proportion adéquate des bénéfices découlant des investissements dans le climat et l'énergie propre vers les collectivités défavorisées.

De plus amples détails sur ces recommandations, ainsi que sur de nombreuses recommandations complémentaires (*énumérées ci-dessous*), sont offerts dans le rapport complet de la Coalition pour un budget vert, [Recommandations relatives au budget de 2023](https://greenbudget.ca/recommandations/?lang=fr)¹.

¹<https://greenbudget.ca/recommandations/?lang=fr>

Détails sur les recommandations principales

1) Faire progresser la mise en place d'un réseau électrique zéro émission basé sur les énergies renouvelables

Un système électrique zéro émission d'ici 2035 constitue une solution climatique fondamentale qui favorise les réductions d'émissions dans d'autres secteurs clés de l'économie canadienne dans son ensemble.

Investissement total recommandé :

17,8 milliards de dollars sur 5 ans, plus 3,1 milliards de dollars sur 5 ans pour les crédits d'impôt à l'investissement et pour les particuliers

Transformation du secteur de l'électricité :

1. **12 milliards de dollars sur 5 ans** pour soutenir le déploiement d'infrastructures d'électricité propre. Ces fonds permettront d'investir dans l'amélioration des réseaux électriques provinciaux, le transport interrégional, la production propre, le stockage d'énergie et d'autres infrastructures afin de réaliser la décarbonisation des réseaux électriques d'ici 2035. [RNCa]
2. **4,8 milliards de dollars sur 5 ans** pour des investissements dans des projets et des programmes d'électricité propre ciblant les nations autochtones, de même que les collectivités à faible revenu et vulnérables. Ils devraient prendre la forme de subventions, et non de prêts, dans la mesure du possible. [RNCa]
3. **3 milliards de dollars sur 5 ans** pour un crédit d'impôt à l'investissement afin de soutenir l'électricité propre, ainsi que les énergies renouvelables, les technologies de stockage d'énergie et l'hydrogène zéro émission. [Finances, RNCa]

La mise au point des meilleures pratiques sera soutenue par le Conseil pancanadien du réseau électrique et Ressources naturelles Canada :

4. **50 millions de dollars sur 5 ans** pour renforcer la coopération régionale entre les provinces, et pour soutenir les projets et les analyses concernant la capacité de transmission interprovinciale. [RNCa]
5. **5 millions de dollars** pour financer un processus consultatif avec les provinces, les territoires, les municipalités, les services publics, l'industrie, les ONG et les membres intéressés des collectivités, lequel sera axé sur les moyens les moins coûteux. [RNCa]
6. **5 millions de dollars sur 5 ans** pour financer un centre d'excellence indépendant sur la gouvernance de l'électricité propre afin de soutenir les meilleures pratiques en matière de réglementation des services publics, de conception du marché de l'électricité et de planification de l'affectation des terres, en vue d'accélérer le déploiement de l'électricité propre. [RNCa]

Projets d'énergie décentralisée :

7. **100 millions de dollars sur 5 ans** pour ajouter un volet au Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification de RNCAN axé sur le déploiement de l'énergie distribuée fondé sur les collectivités. Le programme soutiendrait les partenariats entre les services publics, les municipalités et les partenaires communautaires tels que les coopératives énergétiques et les énergies renouvelables appartenant aux autochtones. [RNCAN]
8. **100 millions de dollars sur 5 ans** pour un crédit d'impôt fédéral pour l'investissement personnel dans des projets communautaires de production décentralisée, afin d'inciter les collectivités à investir dans les énergies renouvelables. [RNCAN]
9. **50 millions de dollars sur 5 ans** pour acheter de l'électricité renouvelable pour les bâtiments gouvernementaux à partir de nouveaux projets de coopératives d'énergie renouvelable. [RNCAN]

Énergies renouvelables dans les collectivités éloignées :

10. Affecter jusqu'à **800 millions de dollars** supplémentaires à des programmes visant spécifiquement à renforcer le leadership et les partenariats autochtones pour le déploiement d'énergies propres dans les communautés autochtones éloignées. [RNCAN, RCAANC, SAC, INFC, ECCC].

2) Vague de rénovation : Un plan pour l'emploi et le climat

Investissements recommandés : En partenariat avec les provinces, le gouvernement fédéral devrait investir de **10 à 15 milliards de dollars par an pendant dix ans** pour réaliser la vague de rénovation, notamment :

- **10 milliards de dollars par an** pour financer les rénovations majeures d'immeubles résidentiels au moyen de programmes couvrant de 50 à 75 % du coût différentiel des améliorations nécessaires (au-delà des coûts de remplacement normaux) pour décarboniser et protéger les bâtiments et les résidences contre les changements climatiques. [SCHL, RNCAN, BIC, SC];
- **2 milliards de dollars par an** pour financer des rénovations majeures sans frais pour les ménages à faible revenu de tous types, y compris les maisons privées et les unités locatives, les logements à loyer modique de propriété publique, offrir un complément pour la rénovation des logements sociaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, y compris les mesures d'adaptation au climat. [SCHL, SC];
- **540 millions de dollars par an** pour les rénovations majeures et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les projets de nouvelles constructions pour les communautés autochtones. [SAC, SCHL, BIC];
- **300 millions de dollars par an** pour le perfectionnement des compétences, le renforcement des capacités et le recrutement; une partie de ces fonds sera destinée à l'accroissement de la diversité dans l'économie de la rénovation. [RNCAN, ISDE, SC];

- **100 millions de dollars par an** pour élargir le programme pilote pour des quartiers plus verts, qui emploiera des équipes de développement du marché dans tout le pays pour éliminer les obstacles systémiques aux rénovations majeures et faciliter le déploiement à grande échelle de nouvelles offres de rénovations intégrées. [RNCAN, ISDE];
- Capitalisation d'un programme de garantie de prêt pour réduire le risque lié au financement privé de la rénovation des bâtiments. [SCHL, BIC, RNCAN].

3) Respecter les engagements du Canada en matière de protection des terres et des océans

Investissement total recommandé : 18,1 milliards de dollars sur 8 ans (jusqu'à 2030-2031), suivi de 2,8 milliards de dollars par an, en continu, auxquels s'ajoutent des fonds supplémentaires déterminés par les organisations autochtones pour permettre aux peuples et aux gouvernements autochtones de diriger les initiatives de protection et d'intendance des terres et des océans, ainsi que de gestion des ressources sur leurs territoires.

1. Conservation dirigée par les Autochtones

À la suite de la définition des recommandations budgétaires et politiques par les organisations autochtones régionales et nationales et les gouvernements, la **Coalition pour un budget vert s'engage à soutenir et à amplifier ces recommandations dans la mesure où elles concernent la conservation dirigée par les Autochtones**, y compris les APCA et les gardiens autochtones.

2. Financement permanent de la protection et de l'intendance des terres, de l'eau douce et des océans

1,4 milliard de dollars par an de financement au budget de services votés, augmentant à 2,8 milliards de dollars par an d'ici 2030-2031, pour soutenir la gestion et la surveillance à long terme des aires terrestres et marines protégées.

- **750 millions de dollars par an, passant à 1,5 milliard de dollars par an d'ici 2030-2031** pour les aires terrestres protégées. [ECCC, PC]
- **650 millions de dollars par an, qui augmenteront à 1,3 milliard de dollars par an d'ici 2030-2031** pour les aires marines protégées (AMP). [MPO, ECCC, PC]

3. Connectivité écologique

- **500 millions de dollars sur 3 ans pour lancer un Fonds de connectivité à l'échelle nationale** afin de conserver les zones considérées comme importantes pour la connectivité écologique, de créer des mesures d'atténuation efficaces pour améliorer la connectivité des paysages fragmentés et de faire progresser la conservation de la connectivité. [ECCC]
- **160 millions de dollars sur 5 ans** pour achever les processus de planification de réseaux d'AMP déjà en cours et pour lancer la planification de réseaux d'AMP dans 4 autres biorégions d'ici 2030. [MPO, PC, ECCC]

4. Favoriser les approches concertées pour la conservation

600 millions de dollars sur 8 ans (à 2030-2031) pour aider les ONG à atteindre les objectifs de conservation du Canada. [ECCC]

4) Faire progresser l'agriculture durable

Investissement total recommandé : 3,46 milliards de dollars sur cinq ans, puis 209 millions de dollars par an, en continu :

- A. **25 millions de dollars sur 3 ans**, avec possibilité de renouvellement, pour élaborer et mettre en œuvre une **Stratégie nationale d'utilisation des terres** qui limiterait la conversion des terres agricoles, des prairies, des milieux humides et des zones forestières de qualité. [AAC, RNCAN, ECCC]
- B. **2,025 milliards de dollars sur 5 ans** pour soutenir les **Programmes d'incitation à l'habitat agricole** afin de réduire la conversion inappropriée des terres et de faire progresser les efforts pour que le Canada devienne un producteur et un fournisseur d'aliments plus efficace et durable. [AAC, ECCC]
- C. **50 millions de dollars sur 3 ans** pour améliorer et harmoniser les **données sur le carbone et la comptabilisation** afin d'améliorer la prise de décision fondée sur des données probantes, puis **2 millions de dollars par an, en continu**. [AAC, ECCC, StatCan]
- D. **100 millions de dollars sur 5 ans** pour mettre à l'échelle et accélérer la **recherche pour quantifier les avantages économiques, environnementaux et sociaux** des pratiques agricoles, puis **20 millions de dollars par an, en continu**. [AAC]
- E. **500 millions de dollars sur 5 ans** pour investir dans les **outils, le transfert de technologie et l'assistance technique** et en élargir la disponibilité, puis **100 millions de dollars par an, en continu**. [AAC]
- F. **6 millions de dollars sur 3 ans** pour élaborer une **stratégie pour la santé des sols** qui donnera la priorité à la résilience, à la productivité, à la capacité de stockage du carbone, à la protection et à la régénération des sols, puis s'étoffera au fil du temps. [AAC]
- G. **25 millions de dollars sur 3 ans** pour investir dans le développement et l'amélioration de **systèmes fondés sur les lois du marché pour les services écologiques** qui permettraient à la population canadienne de faire des réclamations et des investissements crédibles pour améliorer la biodiversité. [AAC]
- H. **730 millions de dollars sur 5 ans**, pour **actualiser les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE)** afin d'intégrer la gestion des risques climatiques, les pratiques environnementales et la préparation aux changements climatiques, puis **87 millions de dollars par an, en continu**. [AAC, StatCan]

5) Institutionnaliser la justice environnementale

Pour faire progresser la justice environnementale au Canada, la Coalition pour un budget vert formule les recommandations suivantes :

- financer la création d'un Bureau de la justice environnementale permanent et de haut niveau;
- s'engager à diriger une proportion adéquate et continue de tous les avantages dérivant des investissements fédéraux dans le climat et l'énergie propre vers les collectivités défavorisées, à l'image de l'initiative américaine Justice40.

Investissements recommandés [ECCC] :

- **25 millions de dollars sur 2 ans** en financement de démarrage pour un nouveau Bureau de la justice environnementale, y compris l'élaboration d'une stratégie nationale sur le racisme environnemental et la justice environnementale, puis **15 millions de dollars par an, en continu**, en fonds annuels de fonctionnement;
- **7 millions de dollars par an, en continu** (à partir de 2023-2024), pour amplifier les Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement afin de soutenir la collecte de données nécessaire pour permettre une analyse de la justice environnementale pour ces indicateurs et de promouvoir une optique d'équité dans le cadre de la stratégie fédérale de développement durable.

Liste complète des recommandations de la Coalition pour un budget vert en prévision du budget de 2023

Comme indiqué ci-dessus, de nombreux détails sur les recommandations ci-dessus, ainsi que d'autres recommandations complémentaires, sont présentés dans le document complet de la Coalition pour un budget vert, *Recommandations relatives au budget de 2023*, disponible en anglais et en français à l'adresse <https://greenbudget.ca/?lang=fr>.

La liste complète des recommandations de la Coalition pour un budget vert, tirée de *Recommandations relatives au budget de 2023*, est la suivante :

Recommandations principales (comme ci-dessus)

1. **Faire progresser la mise en place d'un réseau électrique zéro émission basé sur les énergies renouvelables**
2. **Vague de rénovation du Canada : Un plan pour l'emploi et le climat**
3. **Respecter les engagements du Canada en matière de protection des terres et des océans**
4. **Faire progresser l'agriculture durable**
5. **Institutionnaliser la justice environnementale**

Recommandations complémentaires

1) **Intégrer le climat et la nature dans les décisions du gouvernement relatives au budget et aux dépenses**

Optique des changements climatiques : Mise en œuvre pour le budget de 2023 avec intégration de la biodiversité.

Conditions vertes

Élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles et réorientation du financement public.

Aligner les politiques et les investissements fédéraux, y compris les subventions, avec les engagements du Canada à l'égard de nature.

Supprimer le financement fédéral des petits réacteurs modulaires.

2) **Climat : Réduction des émissions**

Financement et mesures économiques générales

Créer un centre canadien d'informations climatiques utiles à la prise de décision.

Le déblocage des investissements dans la décarbonisation exige une tarification du carbone plus fiable.

Municipalités : Créer un fonds municipal permanent pour l'action climatique.

Transport

Renforcer les capacités pour accélérer la transition vers les autobus scolaires électriques.

Réduire les émissions de carbone du secteur des transports grâce à une tarification judicieuse, des vélos à assistance électrique et des solutions équitables.

Assainir et décarboniser le transport maritime national.

Transition juste vers un avenir misant sur l'énergie propre pour les travailleurs et les collectivités.

Solutions axées sur la nature.

3) Conservation et restauration de la nature : Arrêter la perte de biodiversité

Restauration

Établir un bureau pour la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

Fonds pour la restauration des habitats terrestres et d'eau douce

Fonds pour la restauration des infrastructures d'habitats

Carbone bleu du Canada : Cartographie, recherche et restauration

Eau douce, océans et pêches

Gestion de l'eau douce

Habitat du poisson

Protéger l'avenir de la pêche du Canada

Mise en œuvre intégrale du Cadre pour la pêche durable

Programme moderne de surveillance des prises et d'observation des pêches

Solide programme de traçabilité du bateau à la table

Transition vers une gestion des pêches fondée sur les écosystèmes

Conserver les oiseaux du Canada

Approche pancanadienne en matière santé de la faune

4) Adaptation climatique

Stratégie nationale d'adaptation : Mise en œuvre du financement

Complément au Fonds pour l'infrastructure naturelle

5) Justice environnementale

Complément au Plan de gestion des produits chimiques : Protéger *tous* les Canadiens contre les substances chimiques toxiques et la pollution.

Programmes d'emploi pour les jeunes afin de construire un avenir plus équitable et inclusif pour la conservation.

6) Recommandations transversales

Engagements internationaux du Canada en matière de climat et de biodiversité.

Soutenir les décisions fondées sur des éléments probants : Améliorer la science et les données environnementales.

Renforcer l'application des lois environnementales.

À propos



La **Coalition pour un budget vert**, qui existe depuis 1999, réunit 21 des principales organisations de l'environnement et de la conservation du Canada (*voir les logos sur la page couverture*) qui, ensemble, comptent plus d'un million de membres et de sympathisants, afin de présenter une analyse des questions les plus pressantes relatives à la durabilité de l'environnement au Canada et de formuler, à l'intention du gouvernement fédéral, des recommandations sur les possibilités fiscales et budgétaires stratégiques.

Personne-ressource :

Andrew Van Iterson

Gestionnaire, Coalition pour un budget vert

240, rue Bank, bureau 300, Ottawa (Ontario) K2P 1X4

avaniterson@naturecanada.ca 613-562-3447, poste 243